



PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

PERMIS D'EXPLOITATION

Durée : 20 heures

Prérequis à l'entrée en formation

aucun



Objectifs de la formation

- Maîtriser et savoir mettre en œuvre les dispositifs liés à la prévention et la lutte contre le risque « alcool », la protection des mineurs et les risques de santé publique
- Identifier les groupes de boissons et les différentes licences



Programme de la formation

Présentation de l'obligation de formation

- L'obligation de formation selon l'article R.3332-4-1 du code de la santé publique
- Le permis d'exploitation et son évolution
- Les groupes de boissons et les différentes licences
- Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons
- Les durées de vie et les conditions de délivrance
- Les ouvertures, les mutations et les transferts d'un débit de boissons
- Les arrêtés municipaux et préfectoraux, les débits temporaires

Le cadre législatif et réglementaire

- Les sources du droit et leurs applications
- Les réglementations et les obligations à l'exploitation des terrasses
- Les horaires d'ouverture et de fermeture des établissements
- L'affichage des prix et la délivrance de notes
- Le droit, l'organisation judiciaire (polices)
- Les formalités administratives, l'immatriculation

Les obligations d'exploitation

- L'étalage obligatoire de boissons et affichages obligatoires
- La loi Evin du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme
- La protection des mineurs et répression de l'ivresse publique
- La lutte contre les nuisances sonores
- La loi Hôpital du 21 juillet 2009

Public visé

Artisan, conjoint(e) Collaborateur,
Créateur d'entreprise, Salarié

Contact pédagogique :

Ciril PELISSIER : 04 68 11 20 00
c.pelissier@cm-aude.fr

Modalités pédagogiques :

Formation sur place et/ou à distance

Matériel

Salles de formation et ateliers
techniques équipés en multimédia
Salle de cours
Tableau
Vidéo projecteur
PC

Profil du formateur

Animateur économique des métiers Niveau VII.

Modalités d'évaluation & débouchés

- Évaluations des acquis en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session
- Proposition de suite de parcours.
- Consolider ses compétences d'entrepreneur.

Validation

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande

Contactez la référente handicap
Laurence MARCEROU
l.marcerou@cfai-aude.fr

Tarifs

399 €

Inscription & informations

Service formation CMA 11
04 68 11 20 29
formation@cm-aude.fr



PROGRAMME

DE FORMATION DETAILLE

PERMIS D'EXPLOITATION

Durée : 20 heures



Programme de la formation

Les obligations en matière de prévention et de protection de la Santé publique, de l'ordre public et les aspects pratiques

- La tolérance de revente de tabacs
- Les débits de boissons et le jeu
- SACEM, SPRE et spectacle occasionnel
- La lutte contre les discriminations
- Sécurité des biens et des personnes (vidéo-surveillance)
- Le constat des infractions et sanctions
- La responsabilité civile, pénale et les sanctions

Les obligations sociales

- Les obligations en droit du travail
 - Les formalités de déclaration à l'embauche
 - Le registre du personnel
 - La responsabilité de l'employeur à l'égard du salarié
 - Les contrats de travail et contrats spécifiques aux Cafés-Hôtels-Restaurants
- Les obligations règlementaires en cas de contrôles

Public visé

Artisan, conjoint(e) Collaborateur, Créateur d'entreprise, Salarié

Contact pédagogique :

Ciril PELISSIER : 04 68 11 20 00
c.pelissier@cm-aude.fr

Modalités pédagogiques :

Formation sur place et/ou à distance

Matériel

Salles de formation et ateliers techniques équipés en multimédia
Salle de cours
Tableau
Vidéo projecteur
PC

Profil du formateur

Animateur économique des métiers Niveau VII.

Modalités d'évaluation & débouchés

- Évaluations des acquis en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session
- Proposition de suite de parcours.
- Consolider ses compétences d'entrepreneur.

Validation

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande

Contactez la référente handicap
Laurence MARCEROU
l.marcerou@cfai-aude.fr

Tarifs

399 €

Inscription & informations

Service formation CMA 11
04 68 11 20 29
formation@cm-aude.fr



Modalités et délais d'accès

Positionnement pédagogique du stagiaire en amont de la formation.
Signature du bulletin d'inscription & du contrat de formation professionnelle.
Délai d'entrée en formation : jusqu'à la veille.
L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Conditions générales de vente